

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16/09/2022 de l'Association des Parents  
d'Elèves du RPI Pamproux, Bougon, Salles, Soudan.**

Salle de l'atelier Maison des Associations à Pamproux

Début de séance : 20H34

Secrétaire de séance : GAMON laura

**Présents à l'assemblée générale :**

Membres présents du bureau sortant : Sébastien BRANGER (Président), Laure AUZANNET (Vice-Président), Céline TROUVÉ (Trésorière), Anaïs BRISSET (vice trésorière), GAMON laura (secrétaire), Natacha DURAND (vice-secrétaire)

Présents dans la salle : FIÈVRE Emile (parent), ANDRÉ Aurélien (parent), ARCHAIMBAULT Céline (parent), BAILLARGEANT Mélanie (parent), MARS Célia (parent), LIENARD Laure (parent), THOMAZEAU Lydie (parent), COUÉ Hélène (directrice de l'école primaire de Pamproux), JUBIEN Guillaume (directeur de l'école primaire de Bougon), PEROTEAU Gaylord (parent), PERREAU Nicolas (représentant de la commune de Soudan), HEINZ Christine (représentante de la commune de Salle et présidente du SIVU), DURAND Marion (parent), LOGARINHO Emile (parent), CELERAU Justine (parent), NAUDIN Marie (parent et maire de Pamproux).

**1) Bilan de l'année**

Différentes actions ont été réalisées au cours de l'année scolaire 2022-2023. Les bénéfices (**5 458.32 €**) des actions sont décrits ci-dessous :

- Vente de madeleines Bijou® : 563.50 €
- Bourse aux jouets : 304.31 €
- Vente des sapins de Noël : 138.22 €
- Marché de Noël : 487.89 €
- Fête de Noël : 294.68 €
- Tombola de Noël : 1375.14 €
- Vente de chocolats de Pâques : 356.59 €
- Vente d'objets personnalisés : 350.10 €
- Fête des écoles de fin d'année : 1 391.26 €
- Buvette du marché des producteurs : 196.63 €

Les dépenses (**658.48 €**) liées aux frais de fonctionnement sont :

- Frais d'assurance : 223.93 €
- Chasse aux œufs de Pâques : 114.84 €
- Fournitures diverses (papier, gaz, frais postaux, ...) : 319.71 €

Les bénéfices ont permis de reverser une somme de 15 € par enfant aux écoles (**3 150 €**) :

- Ecole de Soudan : 270 €
- Ecoles de Bougon et Salles : 705 €
- Ecole de Pamproux maternelle : 810 €
- Ecole de Pamproux primaire : 1 365 €

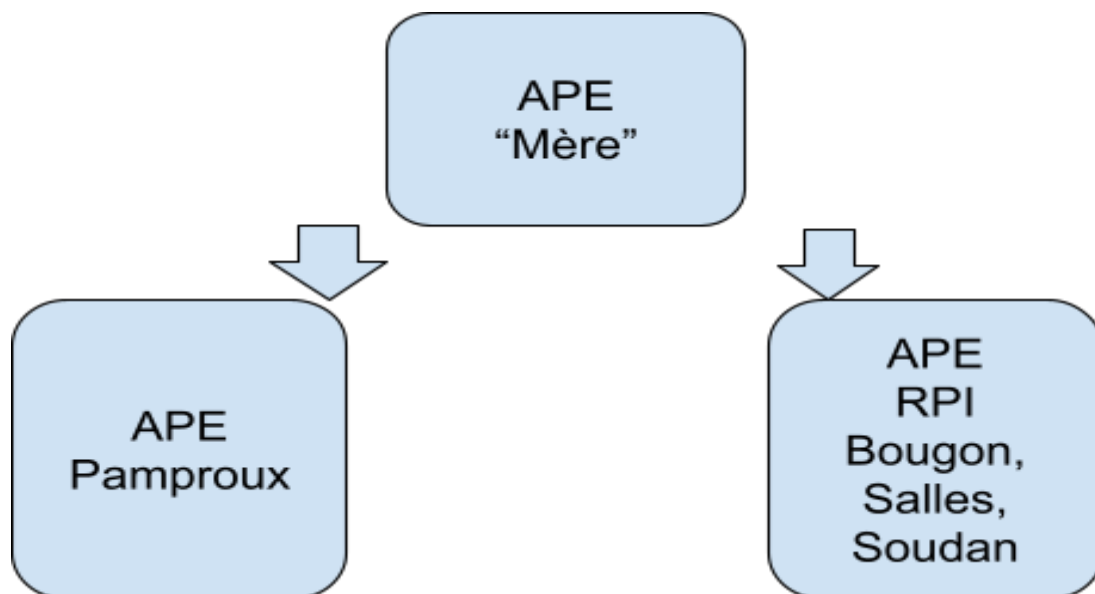
Le solde de l'année est donc de **1649.84 €**.

Sébastien BRANGER remercie tous les membres de bureau et l'ensemble des bénévoles pour l'année écoulée. Sans cette aide précieuse, aucun fonds ne pourraient être récoltés. Il remercie particulièrement Céline TROUVÉ pour son implication dans l'association.

Les instituteurs et les parents présents remercient l'APE.

## 2) Séparation du RPI et conséquences sur l'APE

Suite à la sortie de la commune de Pamproux du RPI, il a été décidé de conserver une APE « mère » avec en dessous deux associations séparées :



Sébastien BRANGER explique ce choix qui a été pensé pour le « bien » des enfants avant tout car il permet de conserver la trésorerie et le matériel.

Deux bureaux seront donc élus lors de cette Assemblée Générale, une pour l'APE du RPI (bougon, salles, soudan) et l'autre pour l'APE de Pamproux. Chaque bureau votera pour le bureau de l'association « mère » pour qu'il soit équitable en terme de parité.

Dans le fonctionnement, chaque APE pourra décider d'actions séparées (le bénéfice ira à l'APE organisatrice) et d'actions communes (le bénéfice ira sur les 2 APE à 50% chacune).

### **3) Election des nouveaux bureaux**

#### **Election du bureau 2023-2024 de l'APE Principale :**

- Céline TROUVÉ, Présidente
- Aurélien ANDRÉ, Vice -Président
- Emilie FIÈVRE, Vice-Présidente
- Anaïs BRISSET, Trésorière
- Emile LOGARINHO, Vice trésorière
- DURAND Natacha, Secrétaire

#### **Election du bureau 2023-2024 de l'APE de Pamproux à la majorité :**

- Aurélien ANDRÉ, Président
- Anaïs BRISSET, Trésorière
- Natacha DURAND, Secrétaire
- Laura GAMON, Vice-Secrétaire

#### **Election du bureau 2023-2024 de l'APE du RPI à la majorité :**

- Emilie FIÈVRE, Présidente
- Céline TROUVÉ, Trésorière
- Laure AUZANNET, Vice-trésorière
- Emilie LOGARINHO, Secrétaire

### **4) Temps d'échange**

Mr JUBIEN propose de faire 3 actions au sein du RPI Bougon, Salles et Soudan : une à Noël, une au printemps et une en juin sur les 3 sites différents. Il convie l'APE du RPI à une réunion le 18/09 à 17H30. L'APE se réunira ensuite pour évoquer cette demande.

Mme COUE se propose de rencontrer le nouveau bureau APE Pamproux pour organiser les actions, la date est à fixer en fonction des disponibilités.

Chaque bureau organisera ses réunions avec les parents concernés pour définir les actions de l'année. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Pour clôturer l'assemblée générale, Mr BRANGER remercie l'ensemble de la salle pour leur présence.

Fin de séance : 21H24